

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Séance publique au sujet de la sécurité des piétons et des cyclistes

Montréal, le 10 septembre 2018 – La Commission de la sécurité publique vous invite à prendre part à une séance publique au sujet de la sécurité des piétons et des cyclistes.

La présentation du SPVM sera suivie d'une première période de questions et de commentaires réservée au public et d'une seconde période réservée aux commissaires. La séance, qui sera webdiffusée en direct sur le site des commissions permanentes, se tiendra comme suit :

DATE : LE LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

HEURE : 19 h 00

**LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars**

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire dès maintenant auprès du Service du greffe au numéro 514 872-3000 ou encore à l'adresse commissions@ville.montreal.qc.ca. Il est également possible de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance.

DOCUMENTATION

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible dès que possible au Service du greffe et sur le portail de la Ville à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

-30-

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL